

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La défense collective des droits plus essentiel que jamais!

Une mobilisation plus essentielle que jamais

Dans un contexte marqué par des crises multiples, la montée de l'extrême droite et l'approche des élections municipales, les groupes de défense collective des droits de l'Outaouais réitèrent leur engagement indéfectible en faveur du respect intégral des droits de chaque citoyenne et citoyen, et pour une démocratie vivante et inclusive. De plus, avec le nouveau projet de loi du gouvernement au sujet de la constitution québécoise (PL-01), on voit la mission et le rôle des groupes de défense collective des droits qui est en danger. Le gouvernement tente de se soustraire de respecter sa politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire. Face aux défis actuels, la défense collective des droits se révèle être un rempart incontournable contre la discrimination et l'exclusion sociale.

Le rôle des groupes en défense collective des droits

Les groupes de défense collective des droits (DCD) réunissent près de 350 organismes communautaires à travers le Québec. Leur mission centrale est la défense et la promotion des droits humains grâce à une action collective et concertée. Ces organismes jouent un rôle crucial dans la lutte contre toutes formes de discrimination, dans l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus défavorisées et marginalisées, et dans la promotion de la participation citoyenne. Ils dénoncent les problèmes sociaux et contribuent activement aux débats publics.

« Agissant comme véritables chiens de garde des droits sociaux et économiques, ces groupes permettent aux personnes exclues du débat public de faire entendre leur voix » souligne Alexandre Gallant coordonnateur du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais

Leur travail d'analyse politique, d'éducation populaire, de mobilisation sociale et de représentation auprès des décideurs (municipaux, provinciaux et fédéraux) a permis de mettre au jour et de combattre des enjeux majeurs tels que la violence envers les femmes, le racisme, le sexisme et le non-respect de l'environnement. De plus, ils ont contribué à l'amélioration de la législation québécoise, notamment pour les normes du travail, la protection des consommateurs et le tribunal administratif du logement.

« Il est donc indispensable que les gouvernements reconnaissent le rôle fondamental de ces groupes dans la vie démocratique et dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » ajoute Valérie Michaud coordonnatrice aux activités de l'Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Vallée-de-la-Gatineau.

Les groupes de défense collective des droits sont des espaces de conscientisation politique où la formation et la prise de conscience mènent à des actions transformatrices et libératrices. Ils constituent des lieux de mobilisation, qui sont en soi des gestes politiques sur des enjeux d'intérêt public. Ils mènent également des recherches sur les enjeux sociopolitiques pour alimenter la formation et la mobilisation, tout en soutenant la vie démocratique de leurs membres. Leur objectif

est de créer un mouvement social non partisan, porteur de transformation sociale. Autonomes, ces groupes n'appartiennent à aucune structure gouvernementale.

Les enjeux de financement et d'autonomie

Malgré des efforts soutenus pour optimiser les ressources, il devient de plus en plus difficile de répondre adéquatement à toutes les demandes dans le cadre du financement actuel, qui n'a pas été indexé. Un soutien municipal et gouvernemental accru, sous forme de financement additionnel ou de mise à disposition de locaux, est essentiel pour assurer la pérennité des actions menées.

« Un tel appui consoliderait la capacité d'intervention des groupes, intensifierait la présence sur le terrain et élargirait leur portée au bénéfice direct des citoyennes et citoyens de l'Outaouais. Ensemble, il est possible de bâtir des solutions durables et inclusives » mentionne Geneviève Tremblay-Racette coordonnatrice à la Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais.

Invitation à la mobilisation du 22 octobre

À l'occasion de la semaine nationale de l'action communautaire autonome, le regroupement des groupes en défense collective des droits (RODCD) et les groupes de défense collective des droits de l'Outaouais invitent la population et les médias à participer à une grande tournée de mobilisation sur le territoire le 22 octobre. Ce sera l'occasion de rencontrer des citoyennes et citoyens engagés, de découvrir des initiatives inspirantes et d'échanger sur les enjeux qui nous concernent toutes et tous.

- Gracefield : 7 rue de la Polyvalente à partir de 9h
- Chelsea: 216 chemin d'Old Chelsea, dès 11h30
- Gatineau : Maison du citoyen, 25 rue Laurier, dès 14h00

La défense collective des droits demeure un pilier incontournable de la justice sociale et de la démocratie. La participation et le soutien de chaque personne font toute la différence.

-30-

Pour information

Geneviève Tremblay-Racette, Coordonnatrice de la TROVEPO

Tél. : (819) 771-5862 Courriel : coordination.trovepo@outlook.com

115 boul. Sacré-Cœur, bureau 03, Gatineau (Québec) J8X 1C5

Table ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais

Alexandre Gallant, coordonnateur du CRIO

Tél. : (819) 712-2746 Courriel : coordo@lecario.org

149, boul. Maloney Ouest, Gatineau (Québec), J8P 3V6

Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais